

**CONCOURS PROFESSIONNEL
DE CADRE SUPERIEUR DE SANTE FILIERE REEDUCATION**

1 POSTE d'Ergothérapeute Cadre Supérieur de Santé Paramédical à POURVOIR
au C.H.U. de POITIERS

JURY d'ADMISSION du 18/01/2017

Pour faire suite à l'admissibilité Madame WILLIOT Aline au concours professionnel de cadre supérieur de santé filière rééducation prononcée par le jury en date du 18/01/2017,

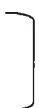
Vu l'entretien oral d'admission de l'intéressée qui s'est tenu le 18/01/2017 à partir de 11h15 et qui a permis au jury composé comme suit :

**Le Directeur de l'établissement
organisateur du concours ou son
représentant Président**



Madame GUERRAZ, Présidente du Jury
Directeur des Ressources Humaines
CHU de POITIERS

**Un membre des corps de
personnels de direction**



Madame RICHARD Sylvie
Directeur des Ressources Humaines
Groupe Hospitalier NORD VIENNE



Un Directeur des Soins



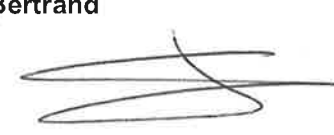
Madame IMBERT Martine
Coordonnateur Général des Soins
CHU de POITIERS



Le président de la CME



Monsieur DEBAENE Bertrand
Président de CME
CHU de POITIERS



**Un Cadre Supérieur de Santé
Paramédical issu de la filière
au titre de laquelle le concours est
ouvert**



Madame LOZANO Valérie
Directrice IFMK
CHU de BORDEAUX



d'apprécier ses motivations, ses qualités professionnelles et son aptitude à exercer en tant que Cadre Supérieur de Santé Paramédical,

LE JURY DECLARE :

WILLIOT Aline

Admise



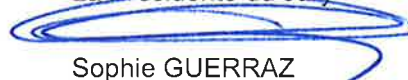
Non admise



Signature des Membres du Jury

POITIERS, le 18 janvier 2017

La Présidente du Jury



Sophie GUERRAZ